



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2022-2023

CG/PR

P.V. FI 29  
P.V. CEB 12

**Commission des Finances et du Budget**  
**Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire**

**Procès-verbal de la réunion du 22 mars 2023**

Ordre du jour :

Echange de vues avec une délégation de la Commission des comptes publics du Sejm polonais (chambre basse) et de la Commission du budget et des comptes publics du Sénat polonais (chambre haute)

\*

Présents : M. André Bauler, M. François Benoy, M. Sven Clement, M. Yves Cruchten, Mme Martine Hansen, M. Fernand Kartheiser, M. Dan Kersch, Mme Josée Lorsché, M. Gilles Roth, membres de la Commission des Finances et du Budget

Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, M. André Bauler, M. Sven Clement, M. Frank Colabianchi, M. Mars Di Bartolomeo, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Hansen, M. Fernand Kartheiser, M. Dan Kersch, M. Gilles Roth, membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

M. Andrezej KOSZTOWNIAK, Président de la Commission des Comptes Publics de la Diète

M. Adam GAWĘDA, Mme Marta GOLBIK, Mme Katarzyna KRETKOWSKA, M. Krzysztof PASZYK, M. Marek SOWA, M. Andrezej SZLACHTA, Mme Ewa SZYMAŃSKA, membres de la Commission des Comptes Publics de la Diète

M. Arndt PAWEL, M. Świlski RYSZARD, sénateurs

M. Borgdan WOJTÓW, secrétaire de la Commission des Comptes publics

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Guy Arendt, M. Gilles Baum, M. Dan Biancalana, M. Laurent Mosar, M. Claude Wiseler, M. Michel Wolter, membres de la Commission des Finances et du Budget  
Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

M. Guy Arendt, Mme Octavie Modert, Mme Jessie Thill, M. Carlo Weber, membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Mme Nathalie Oberweis, observateur délégué

\*

Présidence : Mme Diane Adehm, Présidente de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire  
M. André Bauler, Président de la Commission des Finances et du Budget

\*

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres de la délégation polonaise, le Président de la Commission des Finances et du Budget, M. Bauler, en présente les activités et évoque ensuite l'évolution et les atouts de l'économie luxembourgeoise, le respect des sanctions contre la Russie par le Luxembourg, l'aide à l'Ukraine, ainsi que le système de lutte contre l'inflation (tripartite) mis en place au Luxembourg.

La Présidente de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire, Mme Adehm, présente les missions remplies par sa commission parlementaire.

Après avoir remercié la Chambre des Députés de l'accueil réservé à la délégation polonaise, le Président de la Commission des Comptes Publics de la Diète, M. Kosztowniak, présente les missions de cette commission et félicite le Luxembourg pour sa réussite économique. Il explique ensuite qu'en tant qu'Etat partageant sa frontière avec l'Ukraine, la Pologne et sa population ont énormément aidé les réfugiés ukrainiens (des fonds publics et privés importants ont été engagés à cet effet). Il évoque ensuite le défi de la hausse du prix de l'énergie auquel la Pologne a dû faire face, les investissements considérables qu'elle a entrepris dans ce contexte et le ralentissement de l'inflation qui s'en est suivi. Il souligne l'importance du gel des actifs financiers russes.

Le Vice-Président de la Commission des Comptes Publics de la Diète, M. Gaweda, détaille les nombreuses mesures prises en Pologne pour lutter contre l'inflation et attire ensuite l'attention sur le défi primordial et ambitieux que représente la transition énergétique en Pologne, ce défi requérant des moyens financiers et humains hors pair, alors que simultanément l'agression russe exige également des investissements importants dans la protection des frontières.

M. Bauler constate qu'à côté de la transition énergétique le problème de l'approvisionnement en eau risque également de devenir un défi important pour les pays européens (et au niveau mondial) au cours des prochaines décennies.

M. Kartheiser, membre des commissions parlementaires présentes, souhaite savoir quels sont les objectifs réalisables de la transition énergétique en Pologne et quel poids économique représentent les efforts réalisés par la Pologne dans le contexte du conflit ukrainien.

M. Kosztowniak signale tout d'abord que les efforts militaires à réaliser concernent non seulement la Pologne, mais également l'UE et l'OTAN. Il déclare que la Pologne a historiquement toujours vécu des expériences négatives avec la Russie et que la politique de sécurité polonaise a récemment été décidée à la presque unanimité. Il a ainsi été prévu d'augmenter le financement de la sécurité nationale qui est passé de 37,5 milliards de zlotys auparavant à 140 milliards de zlotys en 2023.

En ce qui concerne la transition énergétique, la Pologne a pour objectif de devenir un pays producteur d'énergie et ce, non seulement sur base de ressources renouvelables, mais également en recourant davantage à l'énergie nucléaire.

Le problème d'approvisionnement en eau se fait déjà ressentir en Pologne qui compte sur des décisions prises au niveau européen pour financer des projets de rétention d'eau.

M. Gaweda ajoute que la politique énergétique de la Pologne est ambitieuse et comporte des actions d'envergure pour être acceptée par la société. Il y a deux ans, un accord a été signé entre le gouvernement polonais et les syndicats pour fermer toutes les mines de charbon d'ici 2049. En sus, il est prévu qu'en 2030 déjà, les émissions de CO2 auront été réduites de 30%. Aujourd'hui, plus d'un million de ménages polonais ont recours à l'énergie photovoltaïque. La Pologne soutient le développement de l'énergie éolienne, surtout en offshore. A partir de l'année 2033, le nucléaire aura une part plus importante dans le mix énergétique du pays. Finalement, les entreprises les plus importantes ont signé des contrats portant sur la construction de turbines à basse tension.

M. Bauler explique que le Luxembourg a l'intention de mettre moins l'accent sur le nucléaire à l'avenir (sortie par étapes) et de recourir davantage à des sources d'énergie alternatives. Il rend encore hommage à la Pologne pour son engagement dans les efforts militaires de sécurisation de la frontière européenne et pour sa prise en charge des réfugiés ukrainiens.

Mme Kretkowska souhaite savoir si le gel des prix de l'énergie pratiqué au Luxembourg en 2022 a bénéficié à l'ensemble des consommateurs ou uniquement aux ménages privés. Puis, faisant référence au transport public gratuit au Luxembourg et au coût que représente cette gratuité, elle s'enquiert des postes budgétaires les plus importants dans le budget de l'Etat luxembourgeois.

M. Bauler répond que la sécurité sociale représente environ 47-48% du budget et que l'éducation nationale correspond également à l'un des postes les plus importants.

Mme Lorsché précise que le gel des prix de l'énergie a été limité aux clients privés et ce également dans le but de freiner l'inflation.

Luxembourg, le 21 juin 2023

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**